

**Jeudi 4 février 2021**

## **Un cimetière plus grand et plus vert à Rosendaël**

**Une opération d'extension est sur le point de démarrer sur la frange nord du cimetière de Rosendaël, rue des Maraîchers. Ces travaux, qui portent essentiellement sur un remblaiement de terrain, sont programmés par la Communauté urbaine du 8 au 26 février. La Ville prendra ensuite le relais pour végétaliser cette nouvelle zone.**

L'extension sera pratiquée sur la frange nord du cimetière, sur un espace jouxtant les jardins familiaux. Ce terrain, en contrebas, nécessite une vaste opération de remblayage sur un mètre de hauteur. 2000 m<sup>3</sup> de sable vont être apportés, ainsi qu'une couche de 20 cm de terre végétale, afin que cette surface soit ensuite semée de gazon. Les travaux sont confiés à l'entreprise Id Verde, pour un montant de 63 000 €. Après un an de jachère, ce nouveau terrain pourra accueillir ses premières concessions mi-2022. Les 3 400 m<sup>2</sup> gagnés permettront au cimetière de recevoir environ 150 tombes supplémentaires.

### **Plus de nature**

La Ville de Dunkerque s'efforce de verdir la ville partout où c'est possible et les cimetières sont au cœur de cette politique de végétalisation. Le cimetière de Rosendaël bénéficie déjà d'un environnement végétal, avec la présence toute proche des cultures en maraîchage et des jardins familiaux. L'objectif est d'aller encore plus loin et d'offrir un paysage habillé d'arbres, d'arbustes, de plantes, de fleurs, de gazon... faire du cimetière un lieu paisible et réconfortant, dans le respect de la biodiversité.

Dans cette démarche écologique, la Ville a renoncé depuis 2018 à désherber les allées des cimetières afin de proscrire les produits phytosanitaires, très nocifs pour l'environnement. Afin de garder un aspect soigné, un tiers des allées minérales est déjà engazonné, à titre expérimental : trèfle, géranium vivace, petites graines poussent sur un lit de gravier semé de pelouse, offrant un sol à la fois ferme et naturel. Depuis deux ans, une dizaine d'arbres a été plantée en lieu et place de concessions reprises, afin de rompre la monotonie visuelle de la pierre. À terme, les plantes indésirables seront donc fondues dans une végétalisation maîtrisée du site.